

Introduction aux Sciences Humaines et Sociales (SHS)

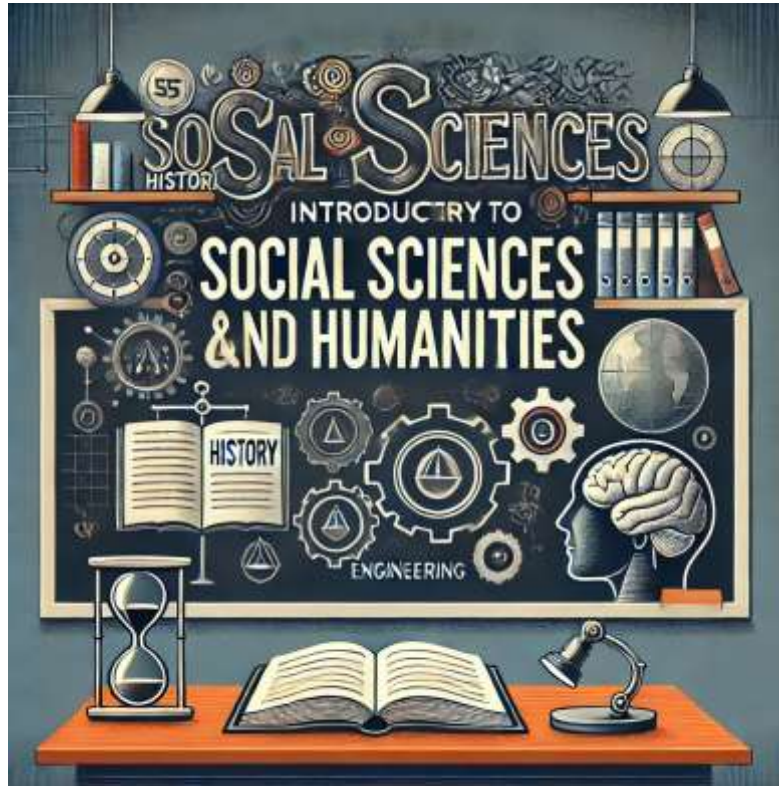


Image générée par Chat GPT

Le code, pour se connecter à la classe Teams :

Professeur : **Natalia MORONENKO**

natalia.moronenko@cyu.fr

Code classe Teams :

51d12g5 = **MEF 1**

t5k8q3y = **MI 3**

nivujoi = **MI 4**

A white line-art illustration of a human head profile in profile, facing right. Inside the head, there is a glowing lightbulb with several short lines radiating from it, symbolizing an idea or thought.

Présentation du module et organisation

1) Présentation du module

- Le module d'**Introduction aux Sciences Humaines et Sociales (SHS)** a pour but d'initier les étudiants aux enjeux et méthodes des SHS, par l'acquisition de connaissances de base et leur mise en pratique.
- Les SHS sont d'une **importance considérable aujourd'hui** dans le débat public, en particulier pour orienter les politiques publiques, mais elles sont également utilisées par les entreprises dans les études de marché.
- Une familiarité avec leurs enjeux est indispensable à l'ingénieur aux prises avec les

2) Objectifs du module

L'objectif de cours est de permettre aux élèves :

- De s'initier de manière thématique et méthodologique aux sciences humaines et sociales.
- D'introduire et de mettre en perspective la naissance « des sciences humaines et sociales »
- De découvrir les enjeux des principales sciences humaines et sociales, en particulier l'histoire, la sociologie, la psychologie et la psychosociologie.
- D'enrichir la culture technico-scientifique des étudiant.e.s.
- Prendre conscience des enjeux d'un monde globalisé et multipolaire, de la révolution numérique, des défis environnementaux majeurs et des problématiques démocratiques plurielles (ODD).
- Prendre les SHS comme levier de transformation participant à nourrir la culture de l'ingénieur et mutant

3) Planning et plan des séances

Phase	Semaine	Séance n°	CM / TD	Contenu
Apport de connaissances en CM	S 23/09	1	CM	Présentation des enjeux du module et apport de connaissances :
	S 30/09	2	CM	1. Présentation des activités évaluées 2. définition et histoire des SHS, enjeux épistémologiques, 3. méthodes : quanti, quali, observation, archives, etc.
	S 07/10	3	CM	4. thèmes : travail, santé, éducation, inégalités, etc. 5. applications concrètes pour les entreprises (études de marché, d'usages), pour les politiques publiques, etc. 6. Lancement des travaux pratiques / consignes : présentation de la liste des propositions de travaux pratiques --> ensuite PAUSE
Séances TD de coaching des	S 21/10	4	TD	2 séances pratiques d'accompagnement des équipes
	S 04/11	5	TD	Département Humanités & Design - Introduction aux SHS - --> ensuite PAUSE

4) Liste des documents supports

Les documents mis à la disposition des étudiants sont :

1. Le **syllabus**
2. Le **support de présentation** des CM (sous format PowerPoint)
3. Le document présentant les **fiches de travaux pratiques évaluable**s (sous format Word)

Sont également mises en ligne d'anciennes séances de CM que vous pourrez consulter avec profit.

5) Modalités d'évaluation

- Le module est évalué par une **soutenance orale** d'une dizaine de minutes, appuyée sur un **document de présentation**. Celle-ci est suivie d'un échange de questions-réponses.
- Les critères d'évaluation sont précisés dans le document présentant les fiches de travaux pratiques évaluées et rappelés dans le syllabus mis en ligne.
- Une **session de rattrapage** est prévue. Elle consiste en la possibilité d'améliorer le support déjà présenté ou d'en produire un nouveau. Les rattrapages se font sans présentation orale, aussi le degré d'exigence quant au document remis est

6) Rappel du règlement du pôle H&D pour les absences

📌 Gestion des absences, réclamations et litiges :

La présence en cours est obligatoire (cf article 8 du règlement des études) et des pénalités pour absences injustifiées sont appliquées :

Pour les préING1-2 : 1 joker d'absence injustifié et -25% sur la note finale à chaque absence injustifiée suivante

Pour les ING1-2 : 1 joker d'absence injustifié + -25% sur la note finale

Pour les ING 3 : Les séminaires sont obligatoires. Toute absence non justifiée (considérée par demi-journée) entraîne une pénalité allant de -25% sur la note finale à "non évaluable" - selon les modules. Les conditions spécifiques seront détaillées par module

Le département de langues considère que l'assiduité et la participation aux cours sont essentielles à l'apprentissage des langues, c'est pourquoi elles font partie de la note de chaque étudiant. Pour cette raison, le département de langues n'appliquera aucune pénalité supplémentaire pour les absences.

Pour une gestion fluide, en cas d'absence à une séance de cours, l'étudiant mettra en copie son/ses enseignants du justificatif qu'il produit aux services de secrétariat pédagogique. Chaque enseignant a la responsabilité d'appliquer les éventuelles pénalités et d'informer l'étudiant concerné.

En cas d'absence justifiée, il ne sera pas appliqué de pénalité sur la note finale. Mais à partir et au-delà de 50% d'absences justifiées à un cours, l'élève concerné ne sera pas évalué.